

Madame, Monsieur, Chers parents, Chers élèves,

Comme vous l'avez appris par voie de presse, la rentrée du 16 novembre se fera en « code rouge » voire circulaire 7816.

Comme indiqué dans le courrier précédent, les élèves de 1^e et 2^e année doivent être présents 100% du temps : pas de changements majeurs dans leur présence à l'école.

Pour les élèves de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année, ils devront être présents 50% du temps. La formule organisée par l'école prévoit que les classes viennent en groupe constitué une semaine sur deux à l'école. La semaine « à domicile » verra l'organisation d'un apprentissage à distance pendant les heures de cours habituelles (tâches pédagogiques à effectuer avec contact numérique ou cours en visioconférence).

Je vous rappelle que la participation aux cours en visioconférence est obligatoire.

Nous vous rappelons également que le règlement scolaire reste d'application, y compris pendant les périodes d'enseignement à distance et notamment pendant les visio.

Vous trouverez ci-dessous les semaines durant lesquelles les élèves devront être présents physiquement à l'école.

Pour les élèves de 3^{ème} et de 5^{ème} année
Du lundi 16 au vendredi 20 novembre
Du lundi 30 au vendredi 4 décembre
Du lundi 14 au vendredi 18 décembre

Pour les élèves de 4^{ème} et de 6^{ème} année
Du lundi 23 au vendredi 27 novembre
Du lundi 7 au vendredi 11 décembre

Les tutorats et Ecole des devoirs reprendront dès le 16 novembre. De plus, pour les élèves de 1^e et 2^e année, l'inscription aux heures de rattrapages et de

remédiations/infoteams peut désormais se faire en ligne (site ARU2>mon aru2>Inscription Ratt/rem) ou à l'Accueil.

Je vous rappelle également que les repas ne seront pas organisés, les élèves devront donc amener de quoi se restaurer. Toutefois, les élèves du 2^e et 3^e degré qui en ont l'autorisation pourront sortir pendant le temps de midi.

Les élèves, pendant les récréations, restent autant que possible avec les membres de leur groupe classe.

Les élèves portent le masque et respectent scrupuleusement les gestes barrières en toutes circonstances.

Les élèves doivent également éviter tout rassemblement à la sortie de l'école.

Enfin, les cours d'éducation physique et les heures de choix philosophiques sont suspendus pour tous les élèves, un horaire adapté vous sera communiqué.

Si des élèves ne disposent pas du matériel informatique ou de connections nécessaires au travail à domicile, nous vous invitons à contacter l'établissement via l'adresse info@aru2.be

Nous vous demandons encore une fois de rester attentifs aux publications sur le site de l'école,

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Directeur, M. Pasquarelli